



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'APTS appelle à l'opposition au transfert des analyses de laboratoire à Chicoutimi

Baie-Comeau, le 23 juin 2016 – À quelques jours d'une visite du ministre Gaétan Barrette à Sept-Îles, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) compte sur la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord pour réclamer un moratoire sur l'implantation d'OPTILAB, à l'instar de plusieurs maires de la région. Ce projet de réorganisation des laboratoires médicaux à la grandeur du Québec, promu par le ministre Barrette, prévoit que 70 % des échantillons prélevés dans les différents établissements de la Côte-Nord seront transférés pour analyse au laboratoire de Chicoutimi.

« Perte de services de proximité pour les patients, attente prolongée pour un diagnostic, perte d'emplois pour les salariés formés en technologie médicale, risque de départ des médecins déçus de la dégradation de leurs conditions de pratique : la région n'a rien à gagner dans cette opération de démantèlement des laboratoires des centres hospitaliers de la Côte-Nord », affirme Sylvain Sirois, responsable régional de l'APTS. Sensibilisés par les équipes locales de l'APTS, les maires des municipalités de Forestville, Les Escoumins, Baie-Comeau, Port-Cartier, Fermont, Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre l'ont bien compris et ont fait adopter par leur conseil des résolutions d'appui à la démarche de l'APTS en faveur d'un moratoire.

Lors d'une intervention dans le cadre de la dernière réunion du conseil d'administration du CISSS, le porte-parole syndical a rappelé que la loi octroie au conseil d'administration le pouvoir d'approuver les orientations de l'établissement, dont l'organisation des soins et des services à la population. « Pourquoi ne pas utiliser ce pouvoir pour préserver les services offerts sur notre territoire et pour retenir la main-d'œuvre qualifiée qui a choisi de vivre dans nos municipalités? Nous avons les ressources humaines et technologiques pour répondre aux besoins de la population dans la région », affirme-t-il.

Le passage du ministre à Sept-Îles le 28 juin représente une excellente occasion de lui signifier l'opposition des Nord-Côtiers à l'implantation d'OPTILAB, un projet difficilement applicable sur un territoire aussi vaste que celui de la Côte-Nord. Considérant les coûts de transport qui y seraient associés, aucune économie véritable n'est à prévoir de toute façon.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe plus de 500 personnes travaillant dans les différents sites du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord et 32 000 dans le réseau de la santé et des services sociaux à travers le Québec. C'est un acteur incontournable du réseau public car ses membres représentent plus d'une centaine de titres d'emploi distincts dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. L'APTS représente 78 des 80 technologistes médicaux de la Côte-Nord.

- 30 -

Pour renseignements : Sylvain Sirois, répondant politique de l'APTS pour la Côte-Nord
Téléphone : 418.951.8742 (cell.)